

Toulouse, le 24 Janvier 2025

## Arrêté n° A32-2025

**portant mise en service du Château d'eau du Blancher à Castelnau d'Estretfonds et des conduites de transport associées.**

**Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le Règlement Intérieur du Service d'Eau Potable du 10 décembre 2018 ;

**Vu** les statuts de Réseau31 ;

**Vu** les compétences transférées par le SIE Vallées Girou Hers Save Coteaux de Cadours en matière d'eau potable ;

**Vu** la déclaration de travaux n° PC 31118 23 S0015 au titre du Code de l'urbanisme délivrée le 22 juin 2023;

**Vu** le Marché de travaux n°125P2022 notifié le 21/02/2023 au groupement d'entreprises TOUJA / HES / ABADIE / CEGETP / FREYSSINET pour un montant de 2 419 192 €HT ;

**Vu** les Marchés de travaux n°069P2022 ; 096P2022 ; 097P2022 notifiés le 09/09/2022 au groupement d'entreprises CEGETP/SPIECAPAG/FRONTON TP ; pour un montant de 1 862 050,50 €HT ;

**Vu** l'arrêté de voirie n°22AV0545 & 22AV0374 pour la réalisation de travaux sur le domaine public (RD 77, RD 87) ;

**Considérant** que le montant de l'opération n°253100408-31 « Création d'une unité de stockage mutuelle de l'eau potable & des réseaux associés » sur la commune de Castelnau d'estretfonds s'établit à 4 620 425 € HT ;

**Considérant** que la maîtrise d'œuvre de cette opération a été assurée par le bureau d'études NALDEO ;

**Considérant** que les travaux de pose de conduites de transport de l'eau potable sur les RD77, chemin du blancher, chemin de St Guilhem, chemin de flotis, & RD87 sur la commune de Castelnau d'estretfonds (OP n°253100408-31) ont été réceptionnés avec réserves le 20/01/2025.

**Considérant** que les travaux de création d'une unité de stockage mutuelle de l'eau dite « Château d'eau du Blancher » sur commune de Castelnau d'estretfonds (OP n°253100408-31) ont été réceptionnés avec réserves le 20/01/2025.

**Considérant** que cette opération est constituée des travaux suivants :

- Création d'un nouveau réservoir sur tour d'une capacité de 1500 m<sup>3</sup> (hauteur radier cuve + 15.50 m / TN – hauteur totale ~ 27 mètres / TN) ;
- Création d'une canalisation d'adduction Ø 300 mm sur un linéaire de 1.50 km depuis le réservoir des Hébrails pour l'alimentation de cet ouvrage (avec passage en fonçage sur environ 110 ml sous l'autoroute A62 (Réseau31 a conventionné avec ASF à cet effet) ;
- Mise en place d'un groupe de pompage (Débit : 250 m<sup>3</sup>/h – HMT : 6.5 bars) pour l'alimentation du réservoir projeté depuis le réservoir semi-enterré des Hébrails avec isolation acoustique du site.
- Création d'une canalisation d'adduction Ø 200 mm sur un linéaire de 1.6 km depuis le réservoir projeté pour l'alimentation de la commune de Bouloc ;

- Création d'une canalisation d'adduction Ø 300 mm sur un linéaire de 3.4 pour l'alimentation de la commune de Fronton (Raccordement conduite transport existante).

### **Arrête**

**Article 1 :** La mise en service du nouveau Château d'eau du Blancher et des conduites associées sur la commune de Castelnau d'Estretefonds est fixée à compter de la date de l'arrêté ;

**Article 2 :** Le présent arrêté sera affiché et notifié aux intéressés.

**François BATAILLE**

Vice-Président

